

## Règlement particulier du TDJ de St Donat

### Organisation du TDJ du Samedi 21 et dimanche 22 janvier 2017

1. Ce trophée départemental jeune, sous la responsabilité du juge arbitre Arrigoni Vincent, est régi par les règles du badminton édictés par la FFBaD
2. Il se déroule HALL DES SPORTS DE ST DONAT avec 7 terrains.
3. Le tournoi est ouvert à tous les Mini-Bad, poussins, benjamins, minimes, cadets et juniors licenciés dans les clubs du Codep 26/07, licences en cours de validité .
4. Les frais d'inscriptions par joueur sont de 8€ pour 1 tableau et 11€ pour 2 tableaux et 12€ pour 3 tableaux à l'ordre de << BCD26>>, et sont exigibles avant le début du tournoi.
5. La feuille d'inscription devra obligatoirement parvenir à l'organisateur avant 07/01/ 2017 tout forfait postérieur sera dû.
6. Aucune inscription ne sera enregistrée sans le règlement. Le tirage au sort aura lieu 09/01/2017

### Règlement Particulier du T.D.J.

7. Le nombre d'inscrits est limité à 120 joueurs, les inscriptions seront prises par ordre d'arrivée avec le règlement.
8. Les tableaux ouverts pour le tournoi sont : simple hommes, simple dames, double hommes, double dames et mixtes.
9. Le plateau Mini-Bad se déroulera le samedi matin ou après-midi en deux phases de 2h suivant le nombre d'inscrits, par poule de 5 ou 6 joueurs, voir règlements comité
10. Les organisateurs, en accord avec le juge arbitre, se réservent le droit de modifier les poules ou les tableaux si besoin est, et de prendre toutes les mesures nécessaires pour le bon déroulement du tournoi. Une catégorie pourra être supprimée en fonction du nombre d'inscrits insuffisant, ces joueurs pourront jouer en catégories supérieure mais ils devront alors jouer tous leurs tableaux dans cette catégorie d'âge.
11. Les volants plumes obligatoires sont à la charge des joueurs. En cas de litige seul les volants de la marque **BABOLAT 4** seront retenus (en vente dans la salle)
12. Tout volant touchant une infrastructure suspendue du gymnase sera compté let au service et <<faute >> au 3<sup>ème</sup> touché consécutif, il sera compté faute en jeu, sauf pour les filins où il sera déclaré <<let>>.
13. Tout joueur désirant s'absenter du gymnase devra obtenir l'accord du juge arbitre, il devra revenir 1 heure avant l'horaire prévisionnel de son prochain match.
14. Chaque joueur ayant commencé la compétition pourra être appelé jusqu'à une heure avant l'horaire annoncé.
15. L'échéancier est affiché dans la salle.
16. Tout joueur ne répondant pas à l'appel de son nom passé un délai de 5 minutes pourra être disqualifié par le juge arbitre et ce quel que soit le niveau de la compétition.
17. Les finales se dérouleront en fin de compétition, elles seront suivies des récompenses.

### Les Matches

18. Les joueurs sont tenus de retirer la feuille de match auprès de la table de marque et de la restituer à cette même table par le vainqueur de la rencontre immédiatement après la fin du match et dûment complétée
19. Tout joueur devra se présenter sur le terrain désigné avec un nombre suffisant de volants, ainsi que tous les accessoires utiles à son match.
20. Dès leur arrivée sur le terrain les joueurs disposent de 3 minutes pour déposer leurs affaires, tester les volants et faire des échanges pour situer le terrain dans l'environnement de la salle, mais avec des chaussures spécifiques.

## Règlement Particulier du T.D.J.

21. Le temps minimum de repos auquel ont droit les joueurs entre deux matchs consécutifs est fixé à 20 minutes quel que soit la catégorie. Ils pourront être réduits avec l'accord de l'intéressé(e). le juge arbitre peut accorder un repos plus long lorsque cela lui paraît souhaitable.
22. Le plateau de jeu est uniquement réservé au JA, aux organisateurs, aux joueurs ainsi qu'aux entraîneurs uniquement entre les sets ou la pose. Merci de respecter le nombre d'entraîneurs par terrain, 2 par joueurs

**Le coaching entre les échanges <<sera interdit>> vu le contexte de la salle qui ne permet pas de mettre des chaises pour les coaches. Ils pourront seulement intervenir pendant les arrêts de jeu. Merci de votre compréhension**

### Règlement Comité

23. Le samedi se joueront les tableaux de simple en juniors, cadets et minimes, ainsi que les tableaux de double et mixte en poussins et benjamins.

Le dimanche se joueront les tableaux de simple en poussins et benjamins ainsi que les tableaux de double et mixte en minimes et cadets, juniors

Ils comporteront

- Une première phase en poule de 3 ou 4 avec 2 sortants
- Une seconde phase en élimination directe

Sur cette étape de TDJ un TOP A sera organisé s'il y a plus de 20 inscrits dans chaque catégorie

Se référer aux règlements spécificités du Comité 26/07

24. Les matchs se dérouleront en auto-arbitrage, mais avec des scoreurs sur chaque terrain, avec le règlement mis en vigueur du comité à savoir le gagnant en poule score sur le terrain ou il a joué et en sortie de poule c'est le perdant qui score.
25. **Tous les matchs poussins(es) verront la neutralisation du couloir de fond de court. La hauteur du Filet sera abaissée à 1m40**
26. Les joueurs devront porter une tenue de badminton conforme aux règles de la FFBad (art.35.10 à35.12)
27. Contestations : seul le responsable d'un club pour le jour du Tournoi pourra contester auprès **du juge arbitre**. Toute réclamation faite par une autre personne ne sera pas recevable.
28. Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vols, pertes ou autre.
29. Tout forfait survenu après le tirage au sort devra à justifier par écrit auprès de la Ligue Rhône Alpes Auvergne de Badminton 37 route du Vercors 38500 St Cassien ou par mail : sophie.bluy@badminton-aura.org.
30. Toute participation au tournoi implique l'adoption de tous les articles du présent règlement. Le juge arbitre à la faculté de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecterait pas ce règlement particulier.

*Le comité d'organisation vous souhaite un bonne compétition*

Le juge arbitre            Arrigoni Vincent

